

L'R NA JOIE

N° 290 du
2 février 2002
29^e année

Feuillet d'info mensuel publié pour les Ernageois avec l'aide de l'a.s.b.l. Ernage Animation.

Editrice responsable : José JACOBS, drève de Linoy, 6 - 5030 Ernage.

Mise en page et impression : Roland VANHAUWAERT.

Distribution : Eugène DEHOUX, Colette & Serge JORIS, Georgette & Robert NOEL,
Freddy DEHOUX, Raymond DECELLE, Marie-Christine SCHÜMMER,
Marie-Thérèse & Roland THOMAS.

Site internet : <http://www.ernage.be.tf>

E-Mail : ernage@be.tf



Ce petit journal est le vôtre. Son contenu dépend de vos articles qui, pour le prochain numéro, doivent nous parvenir avant le 20 du mois courant.

Paraît le premier samedi du mois, sauf au mois d'août.

Sans salle, Ernage se meurt

La vie associative ernageoise, pourtant fort dynamique, se rapproche du point d'arrêt. Faute de salle, les associations doivent émigrer sous d'autres cieux.

La précédente réunion de l'ASBL Ernage Animation avait un ordre du jour des plus réduits. Le premier point concernait la salle Concorde alors que le deuxième s'interrogeait sur l'avenir de l'association. Sans salle, celui-ci s'annonce sombre. Pourtant, il existe bien une salle communale au centre du village mais celle-ci, la salle Concorde, a été fermée dès l'entame de l'année 2000 et cela suite à une visite du commandant des pompiers qui avait jugé l'endroit non conforme aux règles de sécurité.

Depuis, et en dépit de travaux effectués avant le changement de majorité, le seul lieu de rencontre d'Ernage reste désespérément clos en attendant une éventuelle rénovation.

«Le bourgmestre a autorisé une occupation partielle de la salle, pour des petites réunions, pour les joueurs de cartes, note l'échevin de la culture, Jean Sine. Et cela, en désaccord avec le commandant des pompiers et donc à ses risques et périls. Le bourgmestre a opté là pour une position courageuse.»

À l'ASBL Ernage Animation, on ne partage pas tout à fait le point de vue de l'échevin. *«Dans les faits, nous n'avons toujours pas accès à la salle, conteste Jean-Marie Drapier, vice-président de l'association. Après le courrier du bourgmestre autorisant la reprise des petites réunions, nous nous sommes enquis des conditions. Nous n'avons toujours pas de réponse.»* Ce à quoi, Jean Sine répond: *«Nous n'avons, à ma connaissance, refusé aucune demande de mise à disposition.»* Un véritable dialogue de sourd. Si le problème des petites réunions se résout, il ne règlera pas tout. Les 200 places disponibles de la salle Concorde seront toujours sujettes à travaux. La situation financière de la commune ne permet pas les dépenses nécessaires à l'assainissement complet de la salle. Elle souhaite donc échelonner les travaux selon une hiérarchisation des besoins établie par les pompiers.

« Nous allons tout d'abord nous atteler à la mise en conformité de l'installation électrique, prévoit Jean Sine. Ce qui pourrait être résolu dès le début de l'année 2002. Nous pourrions alors demander aux pompiers d'effectuer une nouvelle visite en vue d'une hiérarchisation des travaux à venir. »



En attendant, l'association Ernage Animation, telle sœur Anne, ne voit rien venir. Une solution intérimaire a bien été proposée avec l'école communale mais, étant donné la fréquentation quasiment quotidienne de la salle Concorde avant sa fermeture, cela est jugé insatisfaisant.

Pendant ce temps, Ernage se meurt. Après le football, ce sont le tennis de table, le billard, le judo et d'autres activités, qui avaient fait d'Ernage un village dynamique, qui sont obligés de quitter la localité.

Privé de centre pour réunir ses habitants, Ernage pourrait se transformer très rapidement en désert associatif.

Arnaud HUPPERTZ

Extrait de VERS L'AVENIR du vendredi 7 décembre 2001.



Ernageoises, Ernageois,

" SANS SALLE, ERNAGE SE MEURT ! "

D'aucuns ont pu lire l'article flagellateur paru le 7.12.2001 dans " Vers l'Avenir " .

Tout le village, depuis 2 ans, est en deuil de sa salle qui était le cœur vibrant de la communauté, le pôle de rencontre social, sportif, culturel et convivial. Celui-ci a été mis en veilleuse et avec lui toute l'activité villageoise, " La Concorde " restant le seul point de ralliement.

Ce cœur a donc été mis en veilleuse pour raisons de sécurité notamment, malgré la promesse formelle de la ville de Gembloux d'y remédier dans les plus brefs délais. A ce jour, les choses s'éternisent malgré la mobilisation active d'Ernage Animation, d'Ernage Rencontre, et de vous-mêmes. Pour preuve, les réunions successives qui se sont tenues en 2001 autant dans cette même salle en présence d'une partie du conseil communal (conclusions classées sans suites?), qu'en l'église, ensuite suivies de l'article suscité à notre instigation puisque les résultats se faisaient (et se font encore) attendre.

Les demandes ont bien sûr été introduites en vue d'une éventuelle réouverture et, par lettre en date du 1-7-2001, la ville de Gembloux en permettait l'usage partiel et restreint (bar et 1^{ère} partie de la salle). Forts de cette lettre, demande fut introduite 2 fois pour une réunion de 8 personnes : Refus !, 2 fois pour Conseil d'Administration (20 personnes): Refus! Nonobstant les allégations de l'Echevin à la culture qui déclare : " nous n'avons, à ma connaissance, refusé aucune demande de mise à disposition " !!!

En outre, une réunion inscrite au P.V. et programmée par erreur à la salle souleva un tollé de la part de l'Administration Communale de Gembloux. Celle-ci nous rappela intempestivement que la salle " n'était pas conforme aux normes, son usage en était prohibé. "

Nous restons attentifs au suivi du dossier et constamment relançons les dés; malgré tout, les promesses restent les promesses (non tenues à ce jour). Entre-

temps, des 24 groupements occupants réguliers de la salle, une partie a volé vers d'autres cieux ou se meurt. Que veulent nos édiles ? l'étiollement d'un village ou son devenir en relais-dortoir.

En tergiversant sur un dossier somme toute " banal " ils démontrent l'intérêt hautement social qu'ils portent à leurs " ouailles "

Nous vous laissons les conclusions !

Pour Ernage Rencontre

le président

J.M.Drapier



Programme Communal de Développement

Rapport de la réunion du 05/11/2001

1. Le développement touristique:

Même si plusieurs personnes expriment leur satisfaction par rapport au développement du tourisme dans la commune de Gembloux, un nombre équivalent regrette le manque d'initiatives dans ce domaine à ERNAGE, surtout depuis la fermeture du Relais de l'Abbaye de Gembloux.

Il existe à Ernage des chemins de remembrement qui offrent de belles vues paysagères et quelques petites Chapelles et potales.

Leur entretien et leur mise en valeur (publicité et informations) ainsi que la relance du Relais de l'Abbaye de Gembloux sont proposés pour donner un ancrage local au développement touristique.

1.1 Les sentiers et promenades:

Il n'y a plus de sentiers de promenade aménagés et les servitudes ont disparu. La promenade balisée « tour des potales et des chapelles » n'est plus renseignée ni entretenue.

La visite des chemins creux de batailles n'est pas valorisée.

Un lien avec d'autres promenades touristiques est souhaité.

1.2 Le patrimoine local:

Outre les chapelles et potales, les éléments suivants sont cités: la cure et l'église, la ferme Bouvier, le Relais de l'Abbaye de Gembloux et la Faculté.

Mais ce patrimoine n'est pas mis en valeur

2. Cadre de vie et environnement:

Malgré le caractère à la fois résidentiel et rural jugé plaisant, la majorité des participants estime qu'il n'y a pas assez d'espaces verts et bleus* (ceux qui existent sont abandonnés:rue Delvaux, balle pelote), d'arbres et de fleurs à Ernage.

(*) Il s'agit des couleurs du plan de secteur relatives respectivement aux zones vertes et zones d'espaces communautaires (écoles, salles communales, église,...)

On déplore aussi le manque d'intérêt et d'entretien pour le ruisseau (vie animale et végétale, saules).

En ce qui concerne les haies et taillis, certains regrettent le mauvais entretien de ce qui existe, d'autres souhaitent qu'on en plante de nouveaux.

Il n'y a pas assez de poubelles d'encombrants et de bulles à verre qui sont mal placés.

La présence d'un cantonnier est jugée positive par cinq intervenants.

Les atteintes au cadre de vie sont les problèmes d'égouts, les feux de jardin, le non-respect des heures de chacun(e), le bruit du chemin de fer et le bruit de la N4.

L'aménagement de la nouvelle place près de la gare est inadéquat (à revoir).

Le talus des rails de chemin de fer au centre du village est mal entretenu. On ne respecte pas assez les règles en matière d'urbanisme.

3. Le sport, les loisirs et la culture.

Une écrasante majorité des participants (55) à la rencontre du 5 novembre 2001 regrette la fermeture de la Salle de la Concorde aussi bien pour le sport que pour la culture et les loisirs.

3.1 Le sport :

Si le hall omnisport communal est jugé satisfaisant, la piscine semble dépassée (besoin d'être modernisée).

Plusieurs personnes regrettent qu'on doive se rendre à Gembloux pour toute activité sportive.

Outre la salle dont la fermeture a entraîné l'arrêt du judo, de la gymnastique et du ping-pong à Ernage, une dizaine de participants mettent en évidence les disparitions du terrain de football et du terrain de balle pelote

On évoque également l'absence de terrains de basket, de pétanque,...

La petite plaine de jeux pour les enfants, derrière l'église, ne semble pas répondre aux besoins (sécurité, variété...).

3.2 La vie associative et les loisirs:

Ernage a une vie sociale et associative dynamique mais la fermeture de la Salle de la Concorde et de celle du « Rapide Ernageois » ont fortement limité les loisirs.

Plusieurs associations doivent se rendre à la salle La Sapinière à Gembloux.

Il existe de grands locaux dans la cure mais on n'y a plus accès.

il n'y a plus de centre du village à Ernage, ni de place pour se rencontrer.

Il n'y a plus de mouvements de jeunesse.

Il n'y a plus de fête de St Nicolas des enfants.

Certains regrettent l'absence d'information par rapport à la vie sociale qui provoque des difficultés d'intégration.

3.3 La culture:

Si on ne conteste pas que le centre culturel doit rester à Gembloux, certains regrettent que tout soit tourné vers Gembloux.

La Salle de la Concorde accueillait aussi des manifestations culturelles.

Malgré une vie culturelle locale fort dynamique, ce manque de locaux provoque

une stagnation et même une diminution de la vie culturelle.
Ernage n'est pas soutenu pour développer sa culture locale fort présente notamment les artistes ernageois.
On annonce en plus la fermeture de la Bibliothèque qui se trouve dans l'école communale.

4. Enseignement et accueil extra-scolaire:

Les écoles existant à Ernage sont jugées de grande qualité avec un modèle de complémentarité entre l'école libre et l'école communale.

Les écoles du village créent des liens sociaux entre parents et jeunes couples. Quelques manques sont cependant évoqués dans l'éducation: approche des choses simples de la vie, éducation civique, respect de l'autre, respect de l'environnement, échanges interculturels, ...

Les principales faiblesses concernent les activités extra-scolaires:

- manque de garderie et de crèches
- les organismes qui organisaient des activités-extra scolaires sont partis ailleurs et il n'y a plus rien le mercredi après-midi.

5. Les services et équipements:

Même si plusieurs personnes notent un gros effort de Gembloux, on souhaite renforcer

d'une part l'aide pour le développement de certains services (distribution de repas chauds, Fouillis, ...) pour qu'ils soient effectifs dans tous les villages et d'autre part l'amélioration de la situation des personnes âgées: mobilité, information sur les actions sociales existantes, accès aux services et équipements, conditions de vie, soins à domicile.

Si la présence d'un médecin est positive, il n'y a pas de pharmacie et il y a des problèmes d'accès à la pharmacie de garde.

Il n'y a pas de permanences sociales dans les villages ni de permanences Communales.

Le bulletin local « l'Ernageois » n'est pas distribué le même jour.

Il n'y a pas de poste et pas de banque.

Il n'y a aucun service quand on habite la nationale 4.

il n'y a pas de plaines de jeux pour les enfants.

6. Déplacements et mobilité:

La nationale 4 coupe le village en deux parties et il n'y a aucun passage.

Il n'y a pas assez de TEC et de navettes vers Gembloux (marché, grands événements, ...).

S'il est positif que le train s'arrête à Ernage, le projet de développement du chemin de fer est jugé négatif.

En matière de sécurité routière de nombreux problèmes sont cités:

- des routes dégradées (dont la chaussée Romaine) qui sont donc peu sécurisantes

- des trottoirs dégradés peu praticables et peu sécurisants
 - des casse-vitesse dangereux
 - un manque de ralentisseurs: rue Delvaux, devant les écoles, rue Camille Cals, rue 1ère Division Marocaine, rue Omer Piérard
 - la sécurité doit être améliorée: N4, près des écoles, rue Camille Cals, rue Delvaux, rue Piérard, place près de la gare, carrefour de l'église, rue Noirmont,...
- Quelques personnes regrettent le manque de contrôle par des agents.
On évoque aussi l'éclairage insuffisant.

Les routes du village sont peu praticables par les vélos : pas de pistes cyclables, pas de pistes VTT, on doit aller sur le RAVEL et on a pas d'information sur les futures connections au RAVEL.

7. Développement économique:

7.1. L'agriculture:

Si quelques personnes jugent positivement la présence de l'agriculture pour le village, de nombreux autres évoquent les conséquences négatives pour le cadre de vie: trop d'agriculture intensive, trop de pollution, problèmes d'érosion, convois agricoles qui traversent le village trop vite et trop chargés, sentiers abîmés, servitudes perdues à restaurer, ...

Quelques participants ont évoqué le manque de respect mutuel entre habitants et agriculteurs et l'absence de sensibilisation de la population à l'entretien des routes agricoles.

On regrette le manque de développement et de promotion de l'agriculture bio.

7.2. Les commerces:

Il existe une boulangerie à Ernage mais ni de boucherie, de superette, de café, de pharmacie et de banque; les tentatives de réimplanter des petits commerces ont connu de nombreux échecs.

Il n'y a pas non plus de commerces ambulants.

L'absence de commerces locaux exclut les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite.

On craint un développement de commerces à l'américaine le long de la nationale

4. Tout n'est pas présent à Gembloux : on doit se déplacer vers Wavre, LLN, Namur, Bruxelles. Il n'y a pas assez de magasins à prix démocratiques.

7.3. Les entreprises:

On a perdu la Manufacture et la Coutellerie.

Les zonings se développent bien et c'est positif pour l'emploi mais ils sont saturés et celui des Isnes est trop éloigné du centre de l'entité.

Ernage ne retire rien de l'Agrobiopôle.

Il n'y a pas d'entreprises à Ernage.

Conclusion

Il y a un manque cruel de vie économique locale.

NB: PROCHAINE REUNION LE 4/2/2002 à 19h45 à l'église d'Ernage



ASBL ERNAGE RENCONTRE

L'Assemblée Générale Extraordinaire d'ERNAGE RENCONTRE, réunissant 51 membres effectifs, s'est tenue le 12 décembre 2001 et a élu, en son sein, son Conseil d'Administration. Celui-ci, présidé par Monsieur Jean-Marie DRAPIER, se compose de Monsieur Philippe BODART : Vice-Président, Madame Marie-Jeanne GOFFARD : Vice-Présidente, Madame Alice BOLAIN : Secrétaire, Madame Ariane BOLAIN, Mesdemoiselles Béatrice DRAPIER et Gaëlle ROLIN et Messieurs Michel STREBELLE, Philippe CRABECK, Christophe LAURENT, Xavier STREBELLE et Alexandre DRAPIER.

Ce Conseil d'Administration est heureux de vous informer du thème de la fête des 16, 17 et 18 août 2002 :

Pour la trentième fois, «Ernage Rencontre» les Ernageois.

Par ailleurs, il vous tiendra au courant, mois par mois, par l'entremise de votre petit mensuel, des décisions prises et de l'évolution de l'organisation des festivités.

Le Président, Jean-Marie DRAPIER et les Administrateurs.



Pour la 30ème fois ...

«Ernage Rencontre» les Ernageois.

Les 16, 17 et 18 août 2002, Ernage vivra sa trentième fête. Le Comité des Fêtes prépare, dès maintenant, cet événement auquel il souhaite associer tous les Ernageois.

Permettre la rencontre entre plus jeunes et plus âgés, entre nouveaux et anciens, entre habitants des différents quartiers est l'un des objectifs principaux de cette fête. Ces rencontres seront possibles autour d'activités, initiatives et animations variées et multiples proposées au plus grand nombre d'entre vous. Associer les Ernageois, c'est entre autres associer les différents groupements et associations actifs dans le village. C'est pour cette raison que nous les avons sollicités en leur demandant de proposer une activité durant la fête. Nous espérons que la plupart d'entre eux répondront positivement.

A titre d'exemple, le groupe Expression qui a organisé Expression 2000 et le Conte de Noël a déjà proposé l'organisation d'une exposition intitulée «Ernage à travers le siècle». Nous aurons besoin de votre collaboration pour cette expression et nous vous en reparlerons dans le prochain R NA JOIE.

Nous souhaitons que cette première initiative soit suivie de nombreuses autres, qu'elles soient symboliques ou plus importantes. Elles sont toutes les

bienvenues. Et si, à titre personnel, vous avez une proposition à faire, une idée à émettre, un peu de temps à consacrer, l'envie d'être présent activement à la fête d'une manière ou d'une autre, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous souhaitons que ce trentième anniversaire soit célébré dignement et que cette fête soit celle de tous les Ernageoises et Ernageois. Pour y arriver, votre collaboration et votre participation nous seront précieuses à quelque titre que ce soit.

D'avance, merci.

Le Comité des Fêtes d'ERNAGE RENCONTRE.



BILLARD

La forte neige qui tombait à partir de 16 heures a bien inspiré nos joueurs de BCGE 1 le 22/12/2001, un score de 5-11 était le résultat final. Pour la coupe, les 4 équipes qualifiées sont donc dans l'ordre : BCGE 2, BCGE 1, Berger 1 et Grognard.

Le championnat qui vient de commencer le 12/1/2002 dévoile déjà quelques soucis sur le plan sportif ; effectivement, des scores de 1-15 pour Namèche contre BCGE 1 et un score de 14-2 pour BCGE 1 contre BCGE 3 démontrent, que soit la préparation pour rentrer dans une compétition est complètement ratée, soit l'engagement de certains joueurs par rapport à l'équipe reste muette. Notre équipe BCGE 2 a remporté, de toute justesse, une victoire à domicile de 9-7 contre le Grognard et a poursuivi son effort dans la rencontre suivante avec un score de 5-11 aux Grillons.

Après deux journées de compétition, notons que quelques favoris se distinguent déjà avec un maximum de points au classement, BCGE 2, BCGE 1, Rail2.

Les rencontres suivantes seront :

26-01-2002	BCGE 3	-	Berger 1
	Berger 2	-	BCGE 2
	BCGE 1	-	Grillons
2/2/2002	BCGE 2	-	Rail 2
	Berger 1	-	BCGE 1
	Rail 1	-	BCGE 3
16/2/2002	BCGE 1	-	Rail 1
	BCGE 3	-	Grognard
	Namèche	-	BCGE 2

Freddy



LES COLORANTS.

Les colorants sont des additifs purement « esthétiques » qui n'apportent aucune qualité supplémentaire aux aliments. Il convient donc d'être particulièrement rigoureux dans l'utilisation de ces produits et ce d'autant plus que les denrées fortement colorées sont souvent destinées aux enfants.

Sur 44 colorants autorisés, on estime que 24 sont à éviter parce que leur nocivité est établie ou du fait que leur innocuité est sujette à caution.

Si les colorants naturels semblent peu nocifs, ceux-ci sont parfois extraits de matières premières végétales au moyen de solvants douteux.

En Belgique, pour les denrées certifiées biologiques d'origine végétale, aucun colorant ne peut être utilisé. Seul le E170 (carbonate de calcium / craie) peut être utilisé,

Sont considérés comme inoffensifs :

E100 ; curcumine. Extrait de poudre de curcuma, (jaune)

E101 ; Riboflavine ou vitamine B2. Extrait de lait, foie ou jaune d'œuf Ou extrait par synthèse chimique (acide phosphorique) jaune

E120 ; Cochenille, carmin. Extraits d'insectes (rouge), peut provoquer des Allergies. (rouge)

E140 ; Chlorophylle, chlorophylline. Extraits de feuilles ou d'herbes.

E141 ; Complexes cuivriques de la chlorophylle. Colorants enrichis artificiellement en cuivre pour une meilleure stabilité des couleurs.

E150 ; Caramel. Colorant brun obtenu en chauffant du sucre en présence d'acides ou de bases. Peut être obtenu à partir de maïs transgénétique.

E153 ; Charbon végétal Médicinal. Cendres de végétaux. Permis dans le fromage de chèvre certifié biologique en France.

E160 ; Caroténoïdes. Extraits de carotte, poivrons, tomates, roucouyer.

E161b ; Lutéine. Colorants extraits de nombreux végétaux tels que les graines de luzerne, l'herbe, et les feuilles d'ortie.

E162 ; Rouge de betterave

E163 ; Anthocyanes. Extraits de nombreux fruits et légumes

E170 ; Carbonate de calcium. Colorant naturel utilisé également comme acidifiants, agents de glisse et comme support à d'autres additifs.

E172 ; Oxydes et hydroxydes de fer. Colorants minéraux jaune, rouge ou orange. Autorisé en France pour le traitement en surface de certains produits laitiers certifiés biologiques.

Sont considérés comme potentiellement dangereux. A EVITER

Pour tous les colorants azoïques, on retrouve les mêmes risques. Ils peuvent contenir des résidus de substances cancérogènes (certaines amines aromatiques) et peuvent souvent jouer un rôle dans le syndrome de

l'hyperactivité. Substances allergisantes suspectées.

E102 ; Tartrazine. Colorant azoïque. Substance allergisante pouvant provoquer de l'asthme, de l'urticaire ou de l'eczéma.

E104 ; Jaune de Quinoléine. Peuvent contenir des résidus de substances cancérigènes (certaines amines aromatiques). Allergies.

E110 ; Jaune Orange ; Colorant azoïque. Chez l'animal, à fortes doses il provoque des tumeurs rénales.

E122 ; Azorubine. Colorant azoïque rouge.

E123 ; Amarante. Colorant azoïque rouge. Les expériences sur les animaux mettent en évidence des dépôts calcaires dans les reins. Elle est interdite aux USA. Utilisée dans les vins, apéritifs, spiritueux et les œufs de poisson.

E124 ; Ponceau. Rouge cochenille. Colorant azoïque.

E127 ; Erythrosine. Peut libérer de l'iode et influencer la fonction thyroïdienne. Des essais sur des animaux font apparaître des modifications cancéreuses de la thyroïde et une influence sur les fonctions nerveuses. Autorisés uniquement sur les cerises pour cocktails, les cerises confites et les bigarreaux au sirop.

E128 ; Rouge 2g. Colorant azoïque. Aurait un pouvoir mutagène. Interdit en Australie. Utilisé dans les viandes de «Burger».

E129 ; Rouge Allura. Colorant azoïque.

E131 ; Bleu patenté. Peut contenir des substances cancérigènes, bien que certains le considère comme inoffensif. Interdit en Australie.

E132 ; Indigotine. Bleu. Des essais sur des animaux ont montré que l'absorption simultanée d'indigotine et de nitrite de sodium (E250) pendant une période assez longue et à forte dose a entraîné des lésions chromosomiques. Il faut donc éviter l'ingestion simultanée de charcuteries, de sucreries et de liqueurs colorées à l'E132. Il diminue l'activité des enzymes digestives et peut provoquer des allergies.

E133 ; Bleu brillant. Souvent considéré comme inoffensif, mais peut contenir des résidus de substances cancérigènes.

E142 ; Vert Brillant. Douteux. Aurait un pouvoir cancérigène !

E150c et 150d ; Caramel ammoniacal ou sulfite d'ammonium. Lors de la fabrication apparaissent des sous-produits provoquants, lors d'essais sur animaux et à forte dose, des crampes et une diminution des globules blancs.

E151 ; Noir Brillant. Colorant azoïque. Diminue l'activité des enzymes digestives.

E154 ; Brun FK. Mélanges de plusieurs colorants azoïques bruns. Des essais sur des rongeurs indiquent qu'il pourrait être nocif pour le foie et le cœur.

E155 ; Brun HT. Colorant azoïque brun. Chez les animaux de laboratoire, une partie du colorant absorbé se dépose dans les reins et les ganglions lymphatiques.

E161g ; (Canthaxanthine) qui peut entraîner des lésions hépatiques et des dépôts dans la rétine. Uniquement autorisé dans les saucisses de Strasbourg.

E171 ; Dioxyde de titane. Considéré comme inoffensif, mais l'innocuité en matière de cancérogénicité n'a pas pu être établie.

E173 ; Aluminium. Peut être absorbé par l'organisme et est suspecté de

contribuer à l'apparition de la maladie d'Alzheimer. Les personnes atteintes de maladies rénales peuvent accumuler l'aluminium dans l'organisme. Interdit en Australie.

E174 ; L'argent. Peut se déposer dans les tissus. L'absorption de quelques grammes peut entraîner des empoisonnements. Il n'est éliminé que très lentement par les reins.

E175 ; OR. Peut entraîner des perturbations de la formule sanguine.

E180 ; Lithrubine. Colorant azoïque rouge. Interdit en Australie. Autoriser pour les croûtes de fromage comestibles.

Conclusion : N'est-il pas préférable d'éviter tous ces colorants à nos enfants qui les absorbent généralement quotidiennement ? Vérifiez les bonbons et boissons que vous leur donnez. L'industrie pharmaceutique gagne des milliards d'euros rien qu'avec la vente de produits contre les allergies.

Elles sont de plus en plus nombreuses. Est-ce un hasard ?

Gérard



PAROISSE SAINT-BARTHELEMY

A ERNAGE

HORAIRE DES OFFICES ET INTENTIONS DES MESSES DOMINICALES

FEVRIER 2002

SOUDAIN NAIT UNE FLEUR

Parfois on croit un peu vite
Que l'hiver ne finira pas,
Que la nuit jamais ne quittera
Son long manteau couleur de deuil.
Et puis naît une humble fleur,
Fragile et belle comme un arc-en-ciel,
Semblable à celle que Dieu planta
Pour accueillir en son jardin
Un être à son image
Destiné à vivre de son Amour.

Dimanche 3 février à 10h45

Maria DUPAIX et Louis MATHY - Baudouin SOETAERT - Défunts des familles
BASSINNE-MANDELAIRE-GRANDHENRY-PIREAUX - Défunts de la famille
GERREBOS - Défunts de la fondation Marie LENOM.

Dimanche 10 février à 10h45

Ida AGENOR et Constant MAUIENT - Albert DENIS, Elodie NOLET et Francine
LETELLIER - Bernard LARDINOIS- Défunts de la famille GERMAIN-GILLAIN -
Défunts des familles RAYMAKERS-DESMET—DEPIERREUX-THONON.

Dimanche 17 février à 10h45

Marie-Louise LEONARD et Max CHAMPAGNE - Défunts de la famille DEPAIVE-GILLIS - En l'honneur de Notre-Dame des Affligés - En l'honneur de Ste Adèle - Pour les âmes oubliées.

Dimanche 24 février à 10h45

Mathilde DUJARDIN, Juliette DUJARDIN et Antoine STOQUART - Adrien GEORGES, Yvonne LORENT, Ida SALMON, Marie DEMORTIER et Eugénie BOURGAUX - Madeleine MATHY - Georges PASSELECQ - François RAYMAKERS.

Dimanche 3 mars à 10h45

Christian BRISACK - Erna DEWILDE - Défunts des familles BASSINNE-MANDELAIRE - GRANDHENRY-PIREAU - Défunts de la famille BRABANT-HERMAND - Défunts des familles LENOM-STACHE-LORENT-MATHIEU-HENRY.

* * *

Toute modification sera annoncée au cours de l'office précédent.

Pour rappel, il y a toujours une animation pour les enfants à la messe de 10h45 et une garderie pour les tout petits. Elles ont lieu au presbytère, dans le local attenant au garage.

Le prêtre responsable de la paroisse est Monsieur Jean-Luc DEPAIVE, Administrateur. Pour le contacter : tél. 081/60.15.65.

Le n° d'appel de Monsieur Xavier HERMAN, Doyen de Gembloux, est le 081/61.32.61 et celui de Monsieur Hervé VANDEPUTTE, Président du Conseil de Fabrique, le 081/61.01.27.

Eugène DEHOUX.

EXTRAIT DE LA DELIBERATION DU CONSEIL DE FABRIQUE DE L'EGLISE SAINT BARTHELEMY A ERNAGE, DU 06 JANVIER 2002. Point 3 - C)

Le Conseil félicite et remercie chaleureusement l'Equipe d'Animation et la Chorale Saint Barthélemy d'avoir eu l'idée d'offrir, à la traditionnelle crèche de Noël, la vérité du monde en entourant son message de paix de tous ceux qui composent l'humanité avec :

«Noël 2001 - Expressions du monde à travers la crèche ...»

et ce, avec une nouvelle façon de donner le geste et la parole aux Ernageois. Il n'oublie pas celles et ceux qui ont répondu à l'invitation qui leur était faite, en peuplant la crèche de personnages créés selon leur propre sensibilité.

Merci aussi à tous ces bénévoles qui n'ont pas ménagé leur peine, ni leur temps, pour réaliser ce montage dans le chœur de l'église, et qui a fait l'admiration de tous

Eugène DEHOUX,
Secrétaire.

Hervé VANDEPUTTE,
Président.



Contre tout

Le rire agit contre la constipation, diminue le taux de gras dans le sang, prévient les maladies cardiaques, les sinusites, l'insomnie, la dépression et même le cancer. Il diminue le stress, la fatigue, la douleur, l'aérophagie, l'arthrite et l'asthme. Le rire freine même le vieillissement.



Rirothérapie

Il existe dans certains hôpitaux des salles ou des clowns permettant aux malades de se détendre. Norman Cousins, un pionnier de la rirothérapie se soigna de ses graves rhumatismes en visionnant Buster Keaton ou Laurel et Hardy accompagnés de vitamine C. Dix minutes de rire le soulageaient pour 2 heures.



Au courant

Il y a trois ans, alors qu'il tentait de localiser les zones cérébrales responsables de crises chez une patiente épileptique, le Dr Fried stimula un centre nerveux de la taille d'une bille dans le lobe frontal gauche. Titillée par le courant électrique du neurochirurgical, la patiente se mit alors à sourire, puis à rire franchement.



Drogue saine

Le rire soulage des souffrances grâce à la production d'endorphines. Des molécules semblables à la morphine. Mais ces neurotransmetteurs ont une durée de vie éphémère. Le même phénomène se produit chez le sportif. Ainsi, une minute de rire équivaldrait à dix minutes de course à pied

Au 01 fév. 2002, Ernage est **762** jours sans salle